

ETATS DE SURFACE SYMBOLISATION ISO

Page 1/6

INTERDITE POUR ETUDE NOUVELLE ET REMPLACEE PAR LA NORME ISO 1302

NORME INTERDITE pour ETUDES NOUVELLES Se reporter à la norme ISO 1302 (Nov. 92)

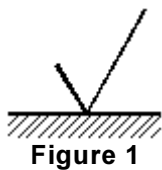
AVANT-PROPOS

Cette norme avait pour but de permettre la lecture des plans d'origine étrangère comportant des indications d'états de surface selon la norme ISO 1302 (édition de Sept. 1978) "Indications des états de surface sur les dessins". La nouvelle norme ISO 1302 (édition de Nov. 1992), ayant été retenue par l'AFNOR (édition de Nov. 1995) et acceptée par PSA en 1997, remplace cette norme interne obsolète et désormais sans objet.

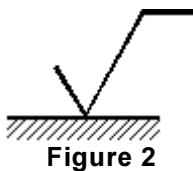
SOMMAIRE

1. SYMBOLES UTILISÉS	1
2. DISPOSITION DES SPÉCIFICATIONS	3
3. INDICATION DE LA RUGOSITÉ	3
4. DIRECTION DES STRIES D'USINAGE	4
5. SYMBOLES NON ACCOMPAGNÉS DE SPÉCIFICATIONS	5
6. HISTORIQUE ET DOCUMENT CITÉS	6
6.1. HISTORIQUE	6
6.2. DOCUMENTS CITÉS	6
6.3. EQUIVALENT À :	6
6.4. CONFORME À :	6
6.5. MOTS CLEFS	6

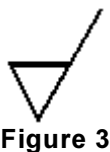
1.SYMBOLES UTILISES



- 1.1 Le symbole de base est constitué par deux branches de longueur inégale comme l'indique la figure 1.



La branche la plus longue est complétée par un trait horizontal suivant la figure 2 lorsque certaines spécifications sont ajoutées (voir § Disposition des spécifications).



- 1.2 Lorsqu'un trait horizontal complète la branche la plus courte suivant la figure 3, cela signifie qu'un enlèvement de matière par usinage est exigé.



- 1.3 La présence d'un cercle entre les deux branches suivant la figure 4 signifie qu'un enlèvement de matière est interdit.

